Protection de l’enfance : de l’aide aux familles à la défense de l’intérêt de l’enfant **[1]**

Issue du rapport Dini-Meunier publié en 2014, puis d’une proposition de loi d’origine sénatoriale, la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l’enfant renforce les dispositions de la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l’enfance. Elle modifie surtout le sens de l’intervention de la protection de l’enfance en plaçant clairement l’enfant au centre de cette intervention.
En savoir plus (Vie publique) [2]

Liens
[1] https://www.inshea.fr/fr/content/protection-de-l%E2%80%99enfance-de-l%E2%80%99aide-aux-familles-%C3%A0-la-d%C3%A9fense-de-l%E2%80%99int%C3%A9r%C3%AAt-de-l%E2%80%99enfant
[2] http://www.vie-publique.fr/actualite/dossier/ase/protection-enfance-aide-aux-familles-defense-interet-enfant.html